



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

17 juin 2020 – 20h30

Mr Richard Sleizak, Maire, ouvre la séance et donne lecture du Compte rendu de la séance du 26 mai 2020, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Ordre du jour :

L'ensemble des délibérations ci-dessous prises par le Conseil Municipal lors de la séance ont été approuvées et votées à l'unanimité (pour rappel, DCM = Délibération Conseil Municipal).

1) **DCM Délégué au SIEDA :**

Mr ROULIN Guy s'est proposé et a été élu à l'unanimité.

2) **DCM Délégué SIAEP :**

Titulaires : Mr FRANJEAN Jean-Louis et Mr ALARY Stéphane

Suppléants : Mr BASCOUL Gilbert et Mr SLEIZAK Richard

3) **DCM Délégué PNRGC :**

Titulaire : Mme VUAGNAT-AMALRIC Roselyne

Suppléante : Mme CANTALOUBE Sophie

4) **DCM CNAS :**

Elue : Mme NOUAL Cécile

Agent : Mr TENEDOS Christophe

5) **DCM SMICA :**

Mme PRIVAT Sylvie

6) **DCM Désignation d'un correspondant défense nationale :**

Mr ROULIN Guy

7) **DCM Délégué à l'école privée :**

Titulaire : Mme PRIVAT Sylvie

Suppléante : Mme VUAGNAT-AMALRIC Roselyne

8) **DCM Constitution d'une commission d'appel d'offres :**

Mr le Maire fait part à l'ensemble des conseillers qu'il est nécessaire de créer cette commission en début de mandat, ceci permettant de ne pas avoir à reconvoquer le conseil municipal à chaque fois que la commune doit établir un marché public.

Après consultation de l'ensemble des conseillers, se sont proposés et ont été élus à l'unanimité des membres présents à cette commission : Mr SLEIZAK Richard, Président ; Titulaires : Mr ROQUES Patrick, Mr FRANJEAU Jean-Louis et Mr CHAMPION Sébastien ; Suppléants : Mr BASCOUL Gilbert, Mr AMALRIC Jérôme et Mme VALAT Valérie.

9) **DCM Délégué à l'école publique :**

Mme CANAC Maëva et Mme NOUAL Cécile

10) **DCM Délégué à la MFR Valrance :**

Mme VALAT Valérie

11) **DCM Délégué à la maison de retraite Clos St François :**

Mme CABARET Sandra

12) **DCM proposition de 24 membres pour constituer la CCID** (Commission Communale des Impôts Directs) :

Mr Richard Sleizak, Maire, fait part aux conseillers qu'il est obligatoire d'établir une liste de 24 habitants de la commune qui devront siéger à la commission décrite ci-dessus. Cette commission a pour but de contrôler avec le personnel du centre des impôts les modifications ou autres des constructions des particuliers.

Après avoir établi cette liste, le conseil vote à l'unanimité la délibération.

13) **DCM Vote des taux d'imposition 2020 :**

Mr le Maire fait part au conseil que les taux d'impositions doivent être revus avant le vote du budget (qui cette année se fera fin juillet). Il incombe à la Mairie de décider que de la part communale apparent sur la feuille d'imposition. Après discussion, et au vue qu'aucune révision n'a été faite depuis 4 ans, le conseil, à l'unanimité, décide de n'augmenter que de 0,5% (ceci ne représentant que quelques euros pour les particuliers.)

Le conseil vote à l'unanimité la délibération.

14) **DCM pour paiement investissement avant vote du budget :**

Mr le Maire explique que durant le confinement, deux surpresseurs de la station d'épuration ont cédé. Une délibération a été nécessaire afin de payer cette facture avant le vote du budget d'un montant de 12.618€ TTC + 8.184€00 TTC de réfection de canalisation.

15) **DCM réflexion pérennisation gendarmerie :**

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a rencontré, le 27 mai 2020, le service des affaires immobilières du Groupement de gendarmerie départementale de l'Aveyron (colonel Fagard et autres représentant de la gendarmerie).

Ces derniers ont évoqué l'avenir de la caserne de St Sernin et notamment l'état du bâtiment lui-même qui ne correspond plus aux normes minimales tant côté habitation que côté bureaux et locaux de services.

Ils ont bien précisé qu'il n'y aurait aucun intérêt opérationnel de leur part à supprimer la brigade de St Sernin, laissant ainsi un territoire d'Alban à Réquista et jusqu'à Camarès qui passerait en zone blanche avec de lourdes conséquences pour la population bien évidemment et pour eux également.

M. le Maire demande donc à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur une éventuelle réflexion en vue de la réalisation de nouveaux locaux.

Projet qui, s'il était lancé, ne verrait pas le jour avant plusieurs années.

Il conviendra dans un premier temps de réfléchir sur la possibilité foncière en recherchant un terrain adapté et par la suite sur le montage de l'opération.

Le conseil municipal après délibéré, a voté la décision à 14 voix pour et 1 contre :

- est favorable au maintien de la brigade de gendarmerie de St Sernin/Rance,
- décide d'engager une réflexion sur l'éventuelle réalisation de nouveaux locaux pour la gendarmerie,
- autorise M. le Maire à engager toutes démarches en concertation avec les services immobiliers de la gendarmerie en vue de mener à terme cette réflexion.

L'ensemble des conseillers ont voté la décision à 14 voix pour et 1 contre.

16) **DCM SIAEP Convention pour la facturation de la redevance d'assainissement collectif :**

M. le Maire rappelle que la Commune de St Sernin/Rance a confié la facturation de son assainissement par convention du 11 décembre 2007 à la société Véolia, titulaire du marché de Délégation de Service Public pour le compte du SIAEP des Rives du Tarn.

Considérant que le marché de DSP a pris fin le 15 mars 2020, cette convention devient caduque,

Considérant que le SIAEP des Rives du Tarn, dans le cadre d'un nouveau marché, a confié l'exploitation des services de production et de distribution d'eau potable à un prestataire à compter du 16 mars 2020, il y a lieu de renouveler la convention et de permettre à la Commune de St Sernin/Rance de confier au SIAEP des Rives du Tarn le recouvrement, pour son compte, auprès des abonnés du service de l'eau, de la redevance communale d'assainissement collectif.

Le conseil municipal, oui l'exposé de M. le Maire, et après délibéré et vote à l'unanimité décide :

- de confier au SIAEP des Rives du Tarn le recouvrement, pour son compte, auprès des abonnés du service de l'eau, de la redevance communale d'assainissement collectif,
- de signer la convention entre le SIAEP des Rives du Tarn et la Commune de St Sernin/Rance.

17) **Questions et informations diverses :**

- Mr le Maire rappelle aux membres du conseil municipal les élus qui siègeront au sein de la communauté de communes Monts, Rance et Rougier ; il s'agit de : Mr Richard Sleizak, Mr Jean-Louis Franjeau et Mme Sophie Cantaloube.
- Un point est fait sur les marchés du jeudi qui fonctionnent très bien avec des exposants satisfaits par l'intéressement et les achats faits par les villageois.
- Patrick Roques, 1^{er} adjoint, annonce que les travaux de réparation au niveau du pont des morts sont terminés (problème au niveau de l'assainissement).
- L'enrobé et la signalétique place du Fort et Route de Guergues doivent se terminer durant la semaine 25.
- La Mairie fait l'acquisition d'un défibrillateur par le biais de la Communauté de Communes, celui-ci est arrivé et va être mis à disposition à l'abri sous la Place du Fort.
- Cet été, les marchés de pays vont revoir le jour tous les mercredis à partir du 15 juillet. La Mairie a décidé qu'il y en aurait également sur la place du village afin que « nos » commerçants puissent également vivre celui-ci.

Se feront sur la place du Fort les marchés des 15 juillet, 5 août et 26 août, ceux des 22 et 29 juillet, 12 et 19 août seront à la base de loisirs.

- David, l'employé municipal en charge des espaces verts, a proposé de mutualiser les couleurs des fleurs dans le village à partir de la saison 2021. Les conseillers ont trouvé cette proposition très opportune ; il sera proposé aux habitants et commerçants de participer à cette initiative de leur volonté.
- Enfin, le conseil a établi et s'est réparti les commissions internes de travail ci-dessous :

<p style="text-align: center;">COMMISSION</p> <p style="text-align: center;">Budget, finances communales, Communication</p> <p>Président : Mme Valat Valérie.</p> <p>Référent Budget, Finances : Mme Valat Valérie.</p> <p>Membres : Mme Cantaloube Sophie, Mme Privat Sylvie, M. Sleizak Richard.</p> <p>Référent Communication : Mme Saussol Sandra.</p> <p>Membres : Mme Canac Maëva, M. Alary Stéphane, Mme Noual Cécile, Mme Privat Sylvie, Mme Valat Valérie.</p>
--

<p style="text-align: center;">COMMISSION</p> <p style="text-align: center;">Voirie, urbanisme</p> <p>Président : M. Franjeau Jean-Louis.</p> <p>Référent voirie, urbanisme : M. Franjeau Jean-Louis.</p> <p>Membres : M. Champion Sébastien, M. Roulin Guy, M. Roques Patrick.</p>
--

<p style="text-align: center;">COMMISSION</p> <p style="text-align: center;">Tourisme, culture, éducation, vie associative</p> <p>Président : M. Alary Stéphane.</p> <p>Référent tourisme : Mme Canac Maëva.</p> <p>Membres : Mme Cantaloube Sophie, Mme Noual Cécile, M. Alary Stéphane.</p> <p>Référent vie associative : M. Alary Stéphane.</p> <p>Membres : Mme Saussol Sandra, Mme Valat Valérie, Mme Amalric-Vuagnat Roselyne.</p> <p>Référent culture, éducation : Mme Amalric-Vuagnat Roselyne.</p> <p>Membres : Mme Cantaloube Sophie, Mme Noual Cécile.</p>
--

<p style="text-align: center;">COMMISSION</p> <p style="text-align: center;">Habitat, bâtiments communaux, travaux</p> <p>Président : M. Roques Patrick.</p> <p>Membres : M. Franjeau Jean-Louis, M. Roulin Guy, M. Amalric Jérôme, M. Bascoul Gilbert, Mme Amalric-Vuagnat Roselyne.</p>

La séance est levée à 23h30, le prochain conseil municipal aura lieu le 10/07/2020.